

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 50086 Numéro SIREN : 503 545 287 Nom ou dénomination : FINANCIERE BTP MANUTENTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2021 sous le numéro de dépôt 1157



BDM
WALTER FRANCE

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

▶ **Jean-François Béthus**
Expert Comptable - Commissaire aux comptes

▶ **Dominique Da Ros**
Expert Comptable - Commissaire aux comptes

▶ **Jean-Michel Veyssieres**
Expert Comptable - Commissaire aux comptes

SAS FINANCIERE BTP MANUTENTION

Métairie de l'Eglise
Coussan
47200 MARMANDE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

*Certifié conforme
par le Président*

4 Place du marché - 47200 Marmande
Tél. 05 53 83 45 82 - Fax. 05 53 83 68 81
www.bdm-walterfrance.com - E-mail : info@bdm-walterfrance.com

BDM EXPERTISE ET CONSEILS
Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables d'Aquitaine
SARL au capital de 1 137 000 € - N° intracommunautaire FR46502218449 - Siret 502 218 449 00028 - Code NAF 6920 Z

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros				31/08/2020		31/08/2019			
				Brut		Amort. et Dépréc.		Net	
Capital souscrit non appelé (1)									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Frais d'établissement									
Frais de développement									
Concessions brevets droits similaires									
Fonds commercial (1)									
Autres immobilisations incorporelles									
Avances et acomptes									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains									
Constructions									
Installations techniques, mat. et outillage indus.									
Autres immobilisations corporelles									
Immobilisations en cours									
Avances et acomptes									
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)									
Participations évaluées selon mise en équival.									
Autres participations				865 000				865 000	
Créances rattachées à des participations									
Autres titres immobilisés									
Prêts									
Autres immobilisations financières									
TOTAL (II)				865 000				865 000	
STOCKS ET EN-COURS									
Matières premières, approvisionnements									
En-cours de production de biens									
En-cours de production de services									
Produits intermédiaires et finis									
Marchandises									
Avances et Acomptes versés sur commandes									
CREANCES (3)									
Créances clients et comptes rattachés									
Autres créances				79 717				79 717	
Capital souscrit appelé, non versé									
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT									
DISPONIBILITES				18 114				18 114	
Charges constatées d'avance									
TOTAL (III)				97 831				97 831	
COMPTES DE REGULARISATION									
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)									
Primes de remboursement des obligations (V)									
Ecart de conversion actif (VI)									
TOTAL ACTIF (I à VI)				962 831				962 831	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2020	31/08/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	112 000	112 000
	RESERVES		
	Réserve légale	11 200	11 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	655 815	643 396
	Autres réserves		
Autres fonds propres	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	154 776	155 319
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	933 791	921 915
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
DETTE (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 618	5 618
	Dettes fiscales et sociales	23 422	20 231
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	29 039	25 848
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		962 831	947 763
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		154 776,40	155 318,58
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		29 039	25 848
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

**Compte
de
résultat**

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2020

31/08/2019

	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	107 112	107 112	107 112
	Montant net du chiffre d'affaires	107 112	107 112	107 112
	Production stockée			
	Production immobilisée			186
	Subventions d'exploitation			10
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits		6	
	Total des produits d'exploitation (1)		107 118	107 308
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		9 478	11 324
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 605	1 601
	Salaires et traitements		46 958	45 750
	Charges sociales du personnel		23 370	23 048
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		6	5
	Total des charges d'exploitation (2)		81 418	81 728
	RESULTAT D'EXPLOITATION		25 700	25 580

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

RESULAT D'EXPLOITATION		31/08/2020	31/08/2019
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	25 700	25 580
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	140 000	140 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	899	967
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	140 899	140 967
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULAT FINANCIER	140 899	140 967
	RESULAT COURANT AVANT IMPOTS	166 599	166 547
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	11 823	11 228
	TOTAL DES PRODUITS	248 017	248 274
	TOTAL DES CHARGES	93 241	92 956
	RESULAT DE L'EXERCICE	154 776	155 319

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 962 831 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 248 017 euros et un total **charges** de 93 241 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 154 776 euros.

L'exercice considéré débute le 01/09/2019 et finit le 31/08/2020.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2020
			Augmentations	Diminutions			
	Révaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions			
INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres							
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels							
Instal., agencement, aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES							
Participations évaluées en équivalence	865 000					865 000	
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	865 000					865 000	
TOTAL	865 000					865 000	

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES					
	Etat exprimé en euros	31/08/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice		11 200,00	10,0000	112 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		11 200,00	10,0000	112 000,00

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/08/2020	31/08/2019	Variations
			%
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 618	5 618	
Dettes fiscales et sociales	12 764	8 420	4 343 51,58
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	18 381	14 038	4 343 30,94

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/08/2020

Etat exprimé en euros		31/08/2020				
A. Renseignements détaillés		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
1. Filiales (Plus de 50 %)					Brute	Nette
CELLERIER BTP MANUTENTION SASU		303 000	2 519 450	100,00	800 000	800 000
SCI 6E		1 000	35 765	100,00	65 000	65 000
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
CELLERIER BTP MANUTENTION SASU						
SCI 6E		13 258		8 262 439	470 985	140 000
		65 522		85 200	26 326	
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux						
Capital Capitaux propres Quote part détenue en pourcentage Valeur comptable des titres détenus - Brute Valeur comptable des titres détenus - Nette Prêts et avances consentis Montant des cautions et avals Chiffre d'affaires Résultat du dernier exercice clos Dividendes encaissés		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	

FINANCIERE BTP MANUTENTION

Société par actions simplifiée
au capital de 112 000 euros

Siège social : "Métairie de l'Eglise"
Coussan, 47200 MARMANDE
503 545 287 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 FEVRIER 2021

L'an 2021,
Le 22 février,
A 11 heures 30,

Les associés de la société FINANCIERE BTP MANUTENTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, "La Tuque", route de Toulouse 47240 CASTECULLIER, sur convocation faite aux associés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Didier BARDET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Christian TREPOUT est désigné comme secrétaire.

La société @COM AUDIT SUD, Commissaire aux Comptes de la Société, représentée par Monsieur Pierre GUNDELWEIN, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 11 200 actions sur les 11 200 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 août 2020,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,

CT FC 22

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2020 et quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 154 776,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	154 776,40 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 610 591,46 euros en tenant compte de la décision du 3 décembre 2020 par laquelle il a été réalisé la distribution à titre de dividendes d'une somme de 200 000 euros brut par prélèvement sur les réserves, soit 17,86 euros pour chacune des 11 200 actions composant le capital.

CT *FC* 99

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

➤ Exercice clos le 31 août 2019 :

142 900,00 euros, soit 12,75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abatement de 40 % 142 900,00 euros

TROISIEME RÉSOLUTION

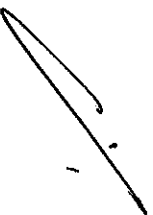
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Didier BARDET



Le secrétaire
Christian TREPOUT



CTFC 20

FINANCIERE RTP MANUTENTION

Société par actions simplifiée au capital de 112 000 euros

Siège social : "Métairie de l'Eglise"

Coussan, 47200 MARMANDE

503 545 287 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 154 776,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

154 776,40 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 610 591,46 euros en tenant compte de la décision du 3 décembre 2020 par laquelle il a été réalisé la distribution à titre de dividendes d'une somme de 200 000 euros brut par prélèvement sur les réserves, soit 17,86 euros pour chacune des 11 200 actions composant le capital.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

➤ Exercice clos le 31 août 2019 :

142 900,00 euros, soit 12,75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abatement de 40 % : 142 900,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Didier BARDET





FINANCIERE BTP MANUTENTION
Société par actions simplifiée
Métairie de l'église « COUSSAN »
47200 MARMANDE

Exercice clos le 31 Août 2020

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

www.acomaudit.com

FINANCIERE BTP MANUTENTION
Société par actions simplifiée
Métairie de l'église « COUSSAN »
47200 MARMANDE

Exercice clos le 31 Août 2020

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Messieurs les associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE BTP MANUTENTION relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note relative aux immobilisations financières de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des titres de participation. Notre appréciation des dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques de pertes de valeur, ainsi que sur l'examen du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

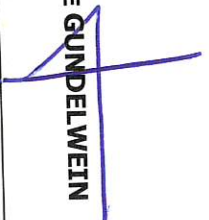
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

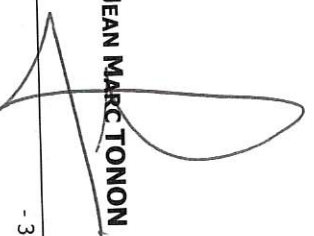
Fait à PUJOLS, le 5 février 2021

PIERRE GUNDELWEIN



LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
@COM.AUDIT SUD

JEAN MARC TONON



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

Capital souscrit non appelé		(1)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions brevets droits similaires							
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, mat. et outillage indus.							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations évaluées selon mise en équival.							
Autres participations				865 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (II)				865 000		865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000						865 000	
865 000							

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2020

Capitaux Propres		31/08/2019	31/08/2020
Autres fonds propres	Capital social ou individuel	112 000	112 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	11 200	11 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	655 815	655 815
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	154 776	154 776
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		921 915	921 915
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
DETTES (1)	Provisions pour charges		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 618	5 618
	Dettes fiscales et sociales	23 422	23 422
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		29 039	29 039
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		947 763	947 763
DOCUMENTS VISES par le			
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		154 776,40	154 776,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		29 039	29 039
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		25 848	25 848

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2020

31/08/2019

	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)			107 112	107 112
Production vendue (Services et Travaux)	107 112		107 112	107 112
Montant net du chiffre d'affaires	107 112		107 112	107 112
Production stockée				
Production immobilisée				186
Subventions d'exploitation				10
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6	
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)			107 118	107 308
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock			9 478	11 324
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			1 605	1 601
Impôts, taxes et versements assimilés			46 958	45 750
Salaires et traitements			23 370	23 048
Charges sociales du personnel				
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations				
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions			6	5
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)			81 418	81 728
RESULTAT D'EXPLOITATION			25 700	25 580

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

	31/08/2020	31/08/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		
Opér. comm.		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
	25 700	25 580
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	140 000	140 000
Différences positives de change	899	967
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	140 899	140 967
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	140 899	140 967
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	166 599	166 547
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
PARTICIPATION DES SALAIRES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	11 823	11 228
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	248 017	248 274
	93 241	92 956
RESULTAT DE L'EXERCICE	154 776	155 319

DOCUMENTS VISES PAR LE

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 962 831 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 248 017 euros et un total **charges** de 93 241 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 154 776 euros.

L'exercice considéré débute le 01/09/2019 et finit le 31/08/2020.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2020
	Augmentations	Acquisitions	Diminutions	Cessions	
Révaluations					

INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui					
instal. agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					865 000
Autres participations	865 000				
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	865 000				865 000
TOTAL	865 000				865 000

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/08/2020

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

CELLERIER BTP MANUTENTION SASU
SCI 6E

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

CELLERIER BTP MANUTENTION SASU
SCI 6E

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Net

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Net
	303 000	2 519 450	100,00	800 000	800 000
	1 000	35 765	100,00	65 000	65 000
	Prêts et avances consentis	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	13 258		8 262 439	470 985	140 000
	65 522		85 200	26 326	
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES